

## Pourquoi le développement économique communautaire?

Le développement économique communautaire (DÉC) est un ensemble d'actions initiées et menées par les collectivités visant à ouvrir des perspectives économiques tout en améliorant les conditions sociales et environnementales. Les dirigeants communautaires estiment que les enjeux complexes auxquels sont confrontées les collectivités nécessitent des mesures diversifiées. Les gouvernements et le milieu des affaires ne peuvent pas à eux seuls résoudre ces enjeux. Les solutions qui se sont avérées être les plus efficaces et les plus durables sont celles initiées et menées par les collectivités.

Notre pays fait face à de grands défis. La pauvreté persistante et le dépouillement dans lequel vivent les communautés des Premières Nations témoignent de siècles de colonialisme et d'exclusion. Plus que jamais, notre économie épuise nos ressources limitées, alors qu'elle poursuit sa course folle vers la croissance perpétuelle, une croissance qui dépend de l'exploitation de ressources non renouvelables et qui aggrave le changement climatique. Parallèlement, trop de Canadiennes et de Canadiens ne peuvent pas trouver d'emploi.

Face à l'évolution de ces problèmes, le DÉC prend plus que jamais toute son importance. Des exemples de partout au Canada montrent que des investissements ciblés dans des initiatives de DÉC représentent des solutions de rechange efficaces qui réduisent la pression exercée sur les dépenses publiques, car elles renforcent l'autonomie des individus. Il est démontré que le DÉC génère un rendement sur ses investissements, ce qui se traduit par des économies locales plus fortes, par la réduction de la pauvreté, par une population en meilleure santé et par des collectivités plus viables qui ont une plus grande maîtrise de leur avenir.

Les membres du Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) ont contribué à mettre en place un grand nombre de politiques et de programmes sains axés sur le DÉC qui stimulent l'action communautaire, par exemple des crédits d'impôt de DÉC, de nouvelles structures juridiques hybrides, des fonds d'investissement d'impact, des programmes de revitalisation des quartiers et des pratiques d'approvisionnement innovantes.

Le gouvernement fédéral a la possibilité d'augmenter la portée de ces approches efficaces et d'assurer que ses investissements ciblent des initiatives éprouvées de réduction de la pauvreté. En travaillant ensemble, les initiatives de DÉC et les gouvernements peuvent relever les défis communautaires complexes grâce à des solutions ancrées dans les collectivités et créer des communautés et des économies inclusives et résilientes au service du bien-être de nos citoyennes, de nos citoyens et des générations futures.

## Recommandations prioritaires pour le DÉC

### Finance et investissement

Le gouvernement du Canada étudie de nouveaux modèles de contrats avec « paiement en fonction de la réussite » et paiement en fonction de la performance afin de modifier la façon dont les gouvernements, les entreprises, les organismes à but non lucratif, les organismes de bienfaisance et les fondations travaillent ensemble à l'amélioration des conditions socioéconomiques des Canadiennes et des Canadiens. Ce changement peut signifier plus qu'une simple étape vers l'atteinte des résultats. Il peut représenter une stratégie visant à renforcer la capacité locale et à réduire la lourdeur administrative. Les organismes de DÉC ont une très grande expérience des contrats axés sur les résultats qui pourrait faciliter les efforts menés par le gouvernement dans ce domaine.

Comme il est recommandé dans le rapport du Groupe de travail sur l'investissement social du Canada, « La mobilisation de capitaux privés pour le bien collectif : Priorités pour le Canada », afin de mobiliser de nouveaux capitaux pour l'investissement d'impact au Canada, le gouvernement fédéral devrait établir un partenariat avec les investisseurs privés, institutionnels et philanthropiques pour établir un fonds d'investissement d'impact au Canada. Pour lancer cette initiative, le gouvernement fédéral devrait investir 20 millions de dollars par année (pendant cinq ans) en capitaux au premier risque, moyennant une contribution équivalente de la part d'investisseurs privés et institutionnels et de fondations, selon une structure de fonds de fonds. Ceci aiderait les fonds régionaux actuels à atteindre une taille optimale et favoriserait la création de nouveaux fonds.

Un exemple de fonds de DÉC est celui de Nouvelle-Écosse où le gouvernement provincial a établi un Fonds d'investissement en développement économique communautaire depuis 1999. Il s'agit de fonds communs de capitaux obtenus auprès d'individus, d'entreprises et de fiducies au sein d'une communauté locale déterminée; ces capitaux sont utilisés pour exploiter ou investir dans des entreprises de la communauté en question. La Nouvelle-Écosse compte 48 CEDIF (Community Economic Development Investment Funds / Fonds d'investissement en développement économique communautaire) mobilisant 7 500 investisseurs avec un actif total s'élevant à plus de 56 millions de dollars.

Les collectivités du Canada devraient également avoir accès au financement nécessaire pour reproduire des programmes d'investissement et de développement ayant obtenu de bons résultats tels que le RISQ du Québec, Toronto Enterprise Fund en Ontario et Enterprising Non-Profits en Colombie-Britannique

## Recommandations

1. Mettre à profit l'expérience du secteur du DÉC en matière de contrats fondés sur la performance en documentant les pratiques les plus efficaces et en les adoptant.
2. Créer un Fonds d'investissement d'impact du Canada en faisant équipe avec des investisseurs privés, institutionnels et philanthropiques. Le gouvernement fédéral devrait investir 20 millions par année pendant cinq ans en capitaux au premier risque conditionnel à des contributions de contrepartie d'investisseurs privés, institutionnels et de fondations selon une structure de fonds de fonds.
3. Fournir le financement pour reproduire dans tout le pays les initiatives réussies d'investissement de développement économique communautaire.

## Entreprise communautaire

Les entreprises communautaires sont exploitées par des organismes sans but lucratif, des coopératives et des microentreprises. Elles sont soit créées par des personnes et des collectivités défavorisées ou ont pour mission de venir en aide aux personnes et aux collectivités démunies. Les entreprises communautaires contribuent grandement à la création de richesse et à la satisfaction des besoins des collectivités rurales et urbaines. Contrairement aux idées reçues, les entreprises communautaires ont un taux de survie supérieur aux petites et moyennes entreprises classiques. Elles génèrent par ailleurs un rendement d'investissement social et financier sans précédent.

L'achat intentionnel axé sur les entreprises communautaires a un impact significatif sur l'essor d'une économie citoyenne. En fait, la pratique d'achat traditionnelle basée sur le meilleur prix ne joue pas en faveur des contribuables. Si les gouvernements adoptaient une analyse de valeur mixte dans leurs politiques d'approvisionnement, c'est-à-dire en tenant compte du prix, de la qualité ainsi que des impacts sociaux et environnementaux, il en découlerait un plus grand rendement de l'investissement pour les contribuables.

À cette fin, les gouvernements devraient adopter une politique d'approvisionnement sociale, comprenant la mise en place de critères de valeur sociale dans tous les appels d'offres et tous les contrats. De plus, tous les marchés de l'État devraient contenir une clause de rémunération suffisante pour les entrepreneurs liés aux contrats y compris les sous-traitants.

Alors que la demande augmente, il faudra renforcer la capacité des entreprises communautaires du côté de l'offre. À cette fin, toute entreprise constituée en société, y compris les entreprises à but non lucratif, les entreprises sociales et les coopératives, devrait avoir un accès égal aux outils de développement d'entreprises existants financés par le gouvernement, y compris les occasions de renforcement des capacités en matière de

compétences en affaires et les services consultatifs, des subventions appropriées et un large éventail d'instruments financiers (capitaux).

### **Recommandations**

4. Incorporer des critères de valeur sociale dans toutes les demandes de propositions et tous les contrats.
5. Incorporer une clause de rémunération suffisante pour les entrepreneurs liés à tout marché de l'État y compris les sous-traitants.
6. Fournir aux entreprises sociales, aux entreprises à but non lucratif et aux coopératives l'accès aux mesures fiscales et réglementaires et aux programmes de développement des entreprises offerts aux petites et moyennes entreprises. Ceci devrait être accompagné d'un travail de sensibilisation auprès des représentants du gouvernement afin d'assurer des règles du jeu équitables pour d'autres formes d'incorporation.

### **Revitalisation locale**

Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle de premier plan pour apporter des solutions aux enjeux complexes avec lesquels les communautés canadiennes sont aux prises par le truchement d'un cadre stratégique de développement économique communautaire, en particulier pour collectivités vulnérables.

Conçue selon le modèle du cadre stratégique du Manitoba, l'initiative fédérale engloberait les principes de DÉC et l'optique de DÉC. L'objectif de ce cadre serait de garantir que les initiatives gouvernementales répondent vraiment aux besoins économiques, sociaux et environnementaux complexes des communautés locales. Un cadre stratégique fédéral ferait preuve d'une grande prévoyance en matière de gouvernance en maximisant les multiples avantages économiques, sociaux et environnementaux pour ces collectivités et en encourageant ainsi des économies et des collectivités locales fortes, équitables, durables et résilientes.

### **Recommandation**

7. Mettre en place un cadre stratégique de DÉC incorporant les principes de DÉC et l'optique de DÉC.

### **Comment y parvenir**

La collaboration des communautés est le principal moteur des initiatives de DÉC. Toutefois, les gouvernements ont également un rôle clé à jouer. En effet, ils possèdent des ressources importantes, les capacités et les leviers stratégiques nécessaires. Cette philosophie ne peut prospérer que si elle est fondée sur une philosophie de cocréation et de coproduction. Une table ronde rassemblant les représentants de la communauté du DÉC et du gouvernement faciliterait la

coconstruction et l'amélioration continues des politiques publiques de soutien au DÉC. Ceci fournirait l'infrastructure nécessaire pour réellement impliquer le secteur du DÉC dans le développement et le suivi régulier des initiatives gouvernementales afin de s'assurer qu'elles satisfont aux objectifs communs des politiques publiques.

Parallèlement au soutien apporté au développement des politiques fédérales, la table ronde pourrait mettre l'accent sur la création d'une synergie dans les provinces et les territoires qui ne possèdent pas de cadre stratégique, mais qui affichent un intérêt évident dans les résultats visés par les politiques publiques qui sont en lien direct avec le DÉC, par exemple la réduction de la pauvreté et le développement durable. Des stratégies d'information auprès d'autres intervenantes et intervenants (secteur privé, philanthropique, du travail) pourraient également servir à créer de nouveaux partenariats.

### **À propos du Réseau canadien de DÉC**

Le Réseau canadien de DÉC est une association pancanadienne regroupant des organismes communautaires, des coopératives, des caisses d'épargne et de crédit, des fondations, des municipalités, des praticiennes et des praticiens qui ensemble œuvrent à réduire la pauvreté, le chômage et les désavantages sociaux en misant sur les atouts et en créant des opportunités. Nous comptons plusieurs centaines de membres, des organismes et des particuliers dans chaque province et territoire, y compris dans les communautés rurales, urbaines, nordiques et autochtones.

Le Réseau canadien de DÉC permet à ses membres de se faire entendre. Notre stratégie de communication et de sensibilisation à l'intention du gouvernement établit des partenariats et des mécanismes visant à promouvoir la coconstruction des politiques publiques auprès de tous les ordres de gouvernement.